



www.fjcf.ca

450, RUE RIDEAU, BUREAU 403
OTTAWA (ONTARIO) K1N 5Z4

☎ 613 562-4624 · 1 800 267-5173
📄 613 562-3995 ✉ fjcf@fjcf.ca

Renouvellement de licence de la Société Radio-Canada

Mémoire de la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF)

Secrétaire général
**Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications
canadiennes**
Ottawa, Ontario, K1A 0N2

Ottawa, le 20 février 2020

À propos de la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF)

La Fédération de la jeunesse canadienne-française est un organisme national fondé en 1974, géré par et pour les jeunes, composée de onze membres associatifs jeunesse de neuf provinces et deux territoires. Elle contribue au développement socioculturel et identitaire des jeunes Canadiens d'expression française âgés entre 14 et 25 ans par le biais d'activités, d'événements pancanadiens et de programmes d'emploi jeunesse.

Sommaire

Nous appuyons le renouvellement de licence de la Société Radio-Canada, cependant, nous aimerions que la Société Radio-Canada adresse les recommandations que nous énumérons ci-dessous. Ce document présente les grandes lignes des souhaits et recommandations qu'ont les membres de la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) quant aux attentes de la jeunesse d'expression française du Canada par rapport au renouvellement de la licence de la Société Radio-Canada. Il sera question de fournir un éclairage sur les réalités de la jeunesse d'expression française au Canada en situation minoritaire et les enjeux et défis auxquels elle fait face dans cette ère numérique qui ne cesse d'innover et de prendre de l'expansion.

Recommandations

1. Que la Société Radio-Canada assure une plus grande visibilité sur le plan national des communautés de langues officielles en situation minoritaire dans leur contenu médiatique, ce qui inclut le contenu numérique, radiophonique, télévisuel et informatif;
2. Que la Société Radio-Canada continue ses efforts de création de contenu numérique de langue française, qui est à la fois informatif et rigoureux, mais qui est aussi créé par et ciblé pour un public jeunesse d'expression française, tel qu'est le cas avec le laboratoire de journalisme, Rad. Il est aussi nécessaire qu'il y ait des efforts significatifs de représentation, de collaboration et d'embauche de journalistes, graphistes, artistes, créateurs et créatrices en contexte minoritaire venant de partout au pays auprès de ce contenu;
3. Que la Société Radio-Canada assure la promotion de la diversité d'accents de la francophonie canadienne sur toutes ses plateformes;

4. Que la Société Radio-Canada bonifie son travail actuel de rendre plus accessible son contenu franco-canadien, ainsi que de rendre ce contenu plus attrayant pour un public jeunesse, notamment sur les plateformes de diffusion numériques et les réseaux sociaux;
5. Que la Société Radio-Canada diffuse plus de contenu produit localement, tel que des émissions canadiennes et francophones originales qui ne se résument pas seulement à de l'actualité ou des nouvelles;
6. Que la Société Radio-Canada fasse des consultations auprès de la jeunesse canadienne-française en contexte minoritaire afin de mieux comprendre leurs besoins et intérêts en matière de contenu médiatique, autant en termes de contenu numérique que radiophonique, télévisuel et informatif;
7. Que la Société Radio-Canada soit mandatée d'assurer une représentativité équitable de l'actualité extérieure aux grands centres urbains ainsi qu'aux communautés hors-Québec sur les antennes régionales de nouvelles, ainsi qu'une plus grande représentation des francophones hors-Québec dans le contenu national diffusé par la Société Radio-Canada;
8. Que la Société Radio-Canada mise sur la rétention à long-terme de leurs journalistes dans les communautés de langues officielles en situation minoritaire;
9. Que la Société Radio-Canada s'engage à faire un travail de sensibilisation pour promouvoir la diversité qui existe au Canada, afin de contrer la stigmatisation, la discrimination et la francophobie, et pour renforcer le sentiment d'appartenance de tous les Canadiens et Canadiennes.
10. Que la Société Radio-Canada travaille en concert avec la Canadian Broadcasting Corporation (CBC), soit son homologue d'expression anglaise, pour favoriser une meilleure promotion et visibilité des langues officielles, du contenu créé en région minoritaire, ainsi qu'une plus grande représentation d'intervenantes d'expression française sur les reportages nationaux de langue anglaise, afin d'assurer une représentation de voix francophones minoritaires et de faire connaître celle-ci de manière nuancée et représentative, dans un effort pour contrer les propos haineux et discriminatoires visant les minorités linguistiques du Canada.

Notes et commentaires

Dans une perspective de la jeunesse canadienne d'expression française vivant en contexte minoritaire, le contenu médiatique disponible (et très facilement accessible en raison de sa prédominance sur le marché) est majoritairement en anglais et américain. Or, les jeunes en contexte

francophone minoritaire ne se reconnaissent souvent pas dans le contenu qui est produit et diffusé par les diffuseurs canadiens, dont Radio-Canada. Il est donc essentiel **de favoriser la création de contenu numérique canadien et en français** qui assure une représentation de cette population.

Cet appui est d'une importance cruciale pour les communautés francophones en situation minoritaire afin d'assurer une vitalité et une place pour ces communautés de langues officielles dans l'espace digital. D'autant plus, comme francophones issus de ces communautés, les jeunes ont besoin notamment de se voir et de s'entendre. En ce sens, une des priorités identifiées par la jeunesse est d'accroître la sécurité linguistique, soit d'accroître le sentiment de confiance et d'appartenance par rapport à ses accents, sa manière de parler ou son registre de langue, un dossier sur lequel travaille la FJCF depuis 2014, notamment par l'entremise de la Stratégie nationale pour la sécurité linguistique, qui sera publiée le 20 mars 2020. Il est clair que la création de plus de contenu numérique en français, et au sein duquel une place serait **accordée à la valorisation de nos accents**, aurait un impact direct sur le plein épanouissement de ces communautés. De plus, il faut **outiller les jeunes pour qu'ils soient des créateurs de ce contenu** et avoir une réglementation en place pour protéger les droits d'auteurs, tant au niveau du contenu télévisuel que du contenu musical.

Il est donc d'une très grande importance de non seulement établir des collaborations avec les créateurs, créatrices, talents et le personnel de soutien basés en francophonie minoritaire au Canada, mais d'aussi fournir une plateforme à ceux-ci afin qu'ils puissent s'épanouir en créant du contenu qui est à la fois produit conçus par les jeunes gens issus du milieu, mais qui a aussi comme public cible la jeunesse d'expression française de ce même milieu. Il vaut la peine de saluer les efforts faites par le laboratoire journalistique, *Rad*, qui fut reconnu pour sa couverture inclusive des réalités vécus par la jeunesse d'expression française hors-Québec, ainsi que son format et son approche qui suscite l'intérêt de cette même jeunesse d'une manière à la fois unique et loufoque, sans perdre de crédibilité ou de rigueur par rapport à la qualité d'information présentée. Nous encourageons ce type de contenu, et nous souhaiterions voir des initiatives, telles que *Rad*, solliciter davantage les collaborateurs et collaboratrices provenant des communautés francophones en contexte minoritaire.

Par ailleurs, la diffusion et la découvrabilité de ce contenu représentent elles aussi un défi. Il est nécessaire d'avoir des mesures de promotion plus adéquates pour le contenu canadien et particulièrement pour le contenu francophone, mais surtout pour le contenu francophone issu de communautés francophones en contexte minoritaire. Ainsi, il est **nécessaire d'investir dans des**

programmes qui permettront la création locale de plus de contenu médiatique original en français, en concertation avec Radio-Canada, et d'en faire la promotion adéquate et efficace sur les plateformes numériques. Dans un monde « d'instantanés », les jeunes consomment du contenu fraîchement disponible et l'offre canadienne en français doit tenter de suivre cette rapidité avec laquelle le contenu est créé et diffusé. Il est alors essentiel que **la diffusion de ce contenu soit facilement accessible sur les réseaux sociaux et les plateformes numériques**, autant pour le contenu médiatique de toute forme que le contenu télévisuel, radiophonique et informatif.

D'autant plus, avec le renouvellement de la licence du diffuseur public du Canada, il est d'une importance majeure d'avoir une considération particulière pour les communautés francophones en contexte minoritaire. En faisant la promotion de contenu canadien, on doit considérer faire la promotion du contenu canadien francophone et s'assurer que la francophonie « hors Québec » y soit représentée. Cette affirmation appuie l'idée selon laquelle le diffuseur public national joue un rôle crucial pour soutenir et protéger le dynamisme des langues officielles et des communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada. Il nous a été dernièrement possible de constater le faible intérêt de certains jeunes face au contenu offert par le diffuseur public national. À cet effet, il serait nécessaire **que les jeunes fassent partie de la réflexion et, de surcroît, de la solution**, pour susciter leur intérêt à consommer le contenu offert par ce dernier, et ce pour le contenu numérique autant que télévisuel, radiophonique et informatif.

Il est également important de noter que bien qu'il y ait des antennes de Radio-Canada en contexte francophone minoritaire, ces antennes font face à des défis particuliers en tant que médias opérant en contexte minoritaire. Notamment, il manque souvent de couverture médiatique sur des événements et actualités en dehors des grands centres où se trouvent l'antenne comme tel, mais qui sont encore dans la région plus large desservie par l'antenne. La situation devient alors encore plus difficile dû à la difficulté de rétention de journalistes dans ces milieux. Vu le taux de roulement des employés et employées est assez élevé en région, le travail d'appivoiser la communauté par le journaliste est souvent à refaire, et puis les liens de confiance entre le journaliste et la communauté doivent se retisser de nouveau. Il serait donc prioritaire que Radio-Canada fasse des efforts pour non seulement **offrir des postes permanentes aux journalistes à l'antenne locale** pour assurer une stabilité d'emploi pour les journalistes ainsi qu'une rétention de ce talent journalistique pour la communauté, mais aussi de **miser sur une représentativité de toutes les régions couvertes par ladite antenne**. D'autant plus, nous aimerions voir que la Société Radio-Canada contribue à l'embauche de talents journalistiques locaux, ce qui assurerait par ailleurs une représentation d'une diversité d'accents. Il serait d'autant plus souhaitable d'avoir cette même représentation de contenu

et de gens issus de contexte francophone minoritaire au niveau du contenu produit par Radio-Canada au niveau national.

Enfin, la jeunesse d'expression française du Canada tient aussi à noter que la diversité demeure trop souvent méconnue au Canada, et on remarque certaines tendances fâcheuses telle la montée de la francophobie, particulièrement dans les communautés linguistiques en situation minoritaire. Il y a lieu de **mener une campagne de sensibilisation sur le pluralisme, sur la diversité, sur les accents et sur les registres de langues**, afin de contrer la stigmatisation et la discrimination, et de renforcer le sentiment d'appartenance de tous les Canadiens et Canadiennes. Nous imaginons des campagnes de sensibilisation dans les écoles et institutions culturelles partout au pays, mais aussi dans les médias – où la diversité demeure encore trop rarement visible et audible. Nous notons par ailleurs que chez le diffuseur public de langue anglaise du Canada, soit la Canadian Broadcasting Corporation (CBC), il y aurait lieu d'avoir plus d'intervenant d'expression française, surtout en contexte francophone minoritaire, à multiple niveaux auprès de leur programmation. Afin que la francophonie canadienne puisse se faire connaître partout au Canada, **la CBC a un rôle crucial à jouer par rapport à une représentation équitable, juste et représentative des communautés francophones en contexte minoritaire** auprès des canadiens et canadiennes d'expression anglaise, dans un effort pour contrer la francophobie et de promouvoir la diversité du pays, et ce, auprès de l'entièreté du public canadien.

Toutefois, nous tenons aussi à noter que Radio-Canada, étant diffuseur national public, doit détenir les fonds et les ressources nécessaires pour accomplir les recommandations énumérées ci-haut. Le gouvernement du Canada doit s'assurer que la Société Radio-Canada soit allouée les ressources nécessaires pour desservir adéquatement les communautés francophones en situation minoritaire, dans toutes les plateformes – tant au niveau de l'information que de la production, et ce, pour le contenu médiatique de toute forme, autant sous forme numérique que télévisuel, radiophonique et informatif.



www.fjcf.ca

450, RUE RIDEAU, BUREAU 403
OTTAWA (ONTARIO) K1N 5Z4

☎ 613 562-4624 · 1 800 267-5173
📄 613 562-3995 ✉ fjcf@fjcf.ca

CONTACT

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec la personne suivante. Nous nous ferons un plaisir de vous mettre en contact avec nos membres, au besoin.

Josée Vaillancourt

Directrice générale

Fédération de la jeunesse canadienne-française

Sans frais : 1 (800) 267-5173 poste 229

josee@fjcf.ca